

## POLITIQUE D'ENCADREMENT DES ÉLÈVES

### *Matin et midi.*



### **Au son de la cloche...**

1. Tout jeu doit cesser.
2. Les élèves se déplacent **en silence et calmement**.
3. Les élèves entrent dans l'école librement, un à la suite de l'autre.
4. Les élèves se déshabillent calmement et déposent tous leurs effets personnels dans leur casier.
5. Les élèves entrent en classe, s'assoient à leur pupitre.

### **Récréations**

- ❑ Les aires de jeux sont réparties en fonction des activités telles que : soccer, ballon-chasseur, ballon-poire et autres.
- ❑ Pour jouer au hockey, seuls les mini-bâtons seront autorisés.

### **Pendant les heures de classe et aux récréations**

- ❑ Aucune circulation, dans l'école, n'est permise sans autorisation de l'enseignant ou de l'enseignante.
- ❑ S'il y a déplacement, il doit se faire **en silence et calmement**. Il faut respecter le travail des élèves des autres classes.
- ❑ Dans les corridors et les escaliers, il faut également circuler en silence et en rang calmement.
- ❑ Dans les salles de toilette, il faut rester calme et se hâter d'en sortir.
- ❑ Il y a perte de privilège s'il y a non-respect des consignes.



### **Généralités**

- ❑ Aucun couvre-chef n'est accepté dans les locaux de l'école.
- ❑ Pas de gomme à l'école tant sur la cour qu'à l'intérieur.
- ❑ Aucune utilisation de jeu électronique, baladeur, cellulaire, téléavertisseur, MP-3, I-Pod ou autres, n'est permise.
- ❑ La planche à roulettes, la trottinette et les patins à roues alignées ne sont pas permis à l'intérieur de l'école et dans la cour d'école.
- ❑ Par mesure de sécurité, aucun bijou et accessoire, pouvant blesser un élève, seront permis au cours d'éducation physique.
- ❑ Aucun jouet de la maison ne peut être apporté à l'école sauf lors d'activités spéciales.
- ❑ Les jeux pour l'extérieur sont permis. Ils doivent être remis au casier avant d'entrer en classe.

L'école Paul-Bruchési ne peut pas être tenu responsable de la perte ou du vol d'objets personnels apportés à l'école.